

Liste des délibérations examinées
Conseil Communautaire du 28 juin 2023
Affiché le 30 juin 2023

1. Approbation du Conseil du 11.04.2023 - APPROUVEE
2. Budget supplémentaire 2023 budget principal - APPROUVEE
3. Budget supplémentaire 2023 budget annexe - APPROUVEE
4. Taxe de séjour - APPROUVEE
5. Cession d'élément actif budget annexe ordures ménagères - APPROUVEE
6. Candidature de la CCPHVA à l'expérimentation du compte financier unique – report en vague 3 - APPROUVEE
7. Etat récapitulatif des indemnités des élus – PREND ACTE
8. Aide financière à l'association Entreprendre en Lorraine Nord pour l'organisation de la 28^{ème} édition du Salon l'Envers du Grand Est - REJETEE
9. Modification à la délibération délégation du droit de préemption urbain - APPROUVEE
10. Avenant convention SEQUOIA - APPROUVEE
11. Adhésion à Re-fashion : bornes textiles - APPROUVEE
12. Convention relative au financement d'une étude de recensement des investissements nécessaires en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement - APPROUVEE
13. Signature du marché de fourniture, impression et livraison des sacs translucides pour la collecte des emballages recyclables - APPROUVEE
14. Réorganisation du service petite enfance - APPROUVEE
15. Extension du périmètre de compétence petite enfance - APPROUVEE
16. Subvention à l'association Sentier de mémoire de Thil - APPROUVEE
17. Subvention exceptionnelle Solidaritude - APPROUVEE
18. Subvention école de musique Diapason pour Orchestre Pays Haut Val d'Alzette - APPROUVEE
19. Modification du règlement intérieur de POSS Piscine Pierre de Coubertin - APPROUVEE
20. Mise à jour du tableau des effectifs, suppression et création de poste - APPROUVEE
21. Création de trois postes permanents - APPROUVEE
22. Création de deux postes d'apprenti - APPROUVEE
23. Compte rendu des décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire – PREND ACTE



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
pays HAUT VAL d'ALZETTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001186-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/06/2023

Retour Préfecture : 29/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER , Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

001. APPROBATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 11.04.2023

Monsieur le Président soumet aux membres du conseil, le compte rendu de la réunion du 11 avril 2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- APPROUVE le compte-rendu du conseil du 11 avril 2023.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

002. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 BUDGET PRINCIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatif à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU la délibération n°2 en date du 13 décembre 2022 adoptant le budget primitif principal de la CCPHVA ;

VU la délibération n°4 en date du 11 avril 2023 adoptant le compte administratif 2022 du budget principal de la CCPHVA ;

VU l'avis de la commission des finances en date du 20 juin 2023 ;

CONSIDERANT que la reprise des résultats cumulés et des restes à réaliser de la section d'investissement impliquent l'établissement d'un budget supplémentaire ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster certains crédits budgétaires d'investissement et de fonctionnement ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A MAJORITE DES VOTANTS

(Contre : 2 - MATTUCCI Gérald (2))

(Abstentions : 11 - FRIIO Marie-Rose, CANZERINI SALVADOR Hélène (2), PETITCLAIR Guillaume (2), GUILLOTIN Bruno (2), COUGOUILLE Marie-Ange (2), PETRAUSKAS Daniel (2))

- ADOpte le budget supplémentaire 2023 du budget principal en section d'investissement et de fonctionnement comme suit :

Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
012	64111	Rémunération principal titulaire	- 150 000,00 €	
65	65888	Autres dépenses	- 65 000,00 €	
011	6188	Autres frais divers	- 35 000,00 €	
011	62268	Autres honoraires	20 400,00 €	
65	657382	Organismes Publics divers	37 500,00 €	
70	70872	Remboursement de frais budget annexe		- 236 000,00 €
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		31 311,27 €
65	6561	Organismes de regroupement	16 000,00 €	
65	657358	Autres Groupements de Communes	3 600,00 €	
011	60612	Energie-Electricité	26 000,00 €	
70	70845	Mise à disposition personnel aux communes membres		33 900,00 €
65	65748	Subventions de fonctionnement autres personnes de droit privé	16 000,00 €	
74	747888	Autres participations		2 539,00 €
011	6358	Autres droits	1 500,00 €	
011	6282	Frais de gardiennage	5 600,00 €	
011	60623	Alimentation	6 000,00 €	
011	60612	Energie-Electricité	18 900,00 €	
011	63513	Autres impôts locaux	25 909,00 €	
013	619	Rabais, remises et ristournes obtenus		19 800,00 €
70	706888	Autres prestations de service		34 900,00 €
65	65888	Autres charges de gestion courante	2 304,00 €	
70	70878	Remboursement de frais par des tiers		37 000,00 €
67	673	Annulation titres exercices antérieurs	79,00 €	
011	63513	Autres impôts locaux	7 554,00 €	
014	7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	51 710,00 €	
013	739211	Attribution de compensation	72 802,00 €	
67	673	Annulation titres exercices antérieurs	124 500,00 €	
014	739221	FNGIR	161 268,00 €	
73	7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires		- 268 900,00 €
74	74832	Etat compensation CET (CVAE et CFE)		- 22 503,00 €
74	741124	Dotations d'intercommunalité		- 21 362,00 €
73	73113	Taxe sur les surfaces commerciales		- 8 529,00 €
73	73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		- 4 646,00 €
74	741126	Dotations de compensation des groupements		- 1 971,00 €
74	74833	Etat compensation exonération Taxes Foncières		618,00 €
73	73211	Attribution de compensation		58 412,00 €
731	73111	Impôts directs locaux		89 766,00 €
002	002	Résultat de fonctionnement reporté		295 918,73 €
73	7352	Fraction compensatoire de CVAE		320 100,00 €
74	7472	Région		9 100,00 €
65	6561	Organismes de regroupement	58 611,00 €	
74	74741	Communes membres du GFP		36 783,00 €
		total section de fonctionnement	406 237,00 €	406 237,00 €

Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
001	001	Résultat d'investissement reporté		3 436 362,07 €
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	2 405 100,00 €	
20	2031	Frais d'études	11 952,00 €	
204	204111	Subventions Versées études	66 700,00 €	
20	2051	Concession licences et brevets	3 588,00 €	
20	2051	Concession licences et brevets	3 480,00 €	
20	2051	Concession licences et brevets	2 424,00 €	
20	2051	Concession licences et brevets	62 568,00 €	
204	204113	Subvention versée opération d'intérêt national	16 237,40 €	
204	2041412	Subvention versée Bâtiments	40 000,00 €	
204	20422	Subvention versée Bâtiments	54 177,26 €	
21	2138	Autres constructions	3 254,76 €	
21	2158	Autres installation et équipements	7 305,60 €	
21	2188	Autres immobilisations corporelles	2 670,00 €	
21	2158	Autres installation et équipements	43 092,00 €	
21	2188	Autres immobilisations corporelles	8 272,80 €	
23	2315	Travaux en cours	53 171,04 €	
23	2315	Travaux en cours	6 747,60 €	
23	2315	Travaux en cours	94 082,40 €	
26	261	Participations financières	2 900,00 €	
20	2051	Concession licences et brevets	- 4 300,00 €	
21	21838	Autres Matériels informatiques	1 700,00 €	
21	21848	Autres mobiliers	2 600,00 €	
23	2315	Installations , matériel et outillage techniques	- 200 000,00 €	
13	1311	Etat et établissements nationaux		12 800,00 €
13	1313	Département		13 424,00 €
13	13173	Fonds Européens FEADER		212 000,00 €
13	13158	Autres groupements		52 230,00 €
13	13362	Dotation de soutien à l'investissement local		178 330,60 €
20	2031	Frais d'études	2 760,00 €	
21	21351	Bâtiments Publics	53 679,00 €	
21	2138	Autres constructions	4 969,00 €	
21	2152	Installations de voirie	6 424,00 €	
21	21534	Réseaux d'électrification	2 188,00 €	
21	2158	Autres installations	641,00 €	
23	2315	Travaux en cours	108 312,00 €	
13	13141	Communes membres du GFP		55 818,00 €
16	1641	Emprunts et dettes assimilées		-1 452 214,81 €
		total section d'investissement	2 687 722,86 €	2 687 722,86 €

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001188-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/06/2023

Retour Préfecture : 29/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER , Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

003. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatif à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU la délibération n°3 en date du 13 décembre 2022 adoptant le budget primitif annexe des ordures ménagères de la CCPHVA ;

VU la délibération n°5 en date du 11 avril 2023 adoptant le compte administratif 2022 du budget annexe des ordures ménagères de la CCPHVA ;

VU l'avis de la commission des finances en date du 20 juin 2023 ;

CONSIDERANT que la reprise des résultats cumulés et des restes à réaliser de la section d'investissement impliquent l'établissement d'un budget supplémentaire ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster certains crédits budgétaires d'investissement et de fonctionnement ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A MAJORITE DES VOTANTS

(Contre : 2 - MATTUCCI Gérald (2))

(Abstentions : 11 - FRIIO Marie-Rose, CANZERINI SALVADOR Hélène (2), PETITCLAIR Guillaume (2), GUILLOTIN Bruno (2), COUGOUILLE Marie-Ange (2), PETRAUSKAS Daniel (2))

- ADOPTE le budget supplémentaire 2023 du budget annexe des ordures ménagères en section d'investissement et de fonctionnement comme suit :

Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	Dépenses	Recettes
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	01	218 726,93 €	
011	6156	Maintenance	020	6 500,00 €	
011	6184	Formation	7212	5 000,00 €	
011	62871	Remboursement de frais collectivité de rattachement	020	-236 000,00 €	
012	64111	Rémunération principal titulaire	020	- 23 000,00 €	
65	65811	Droit d'utilisation - Informatique en nuage	020	1 700,00 €	
731	73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	01		- 27 073,07 €
		total section de fonctionnement		- 27 073,07 €	- 27 073,07 €

Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	Dépenses	Recettes
001	001	Résultat d'investissement reporté	01		76 800,95 €
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	01	10 600,00 €	
21	215731	Matériels roulants	7212	100 000,00 €	
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements	7212	5 906,40 €	
21	21838	Autre matériel informatique	7212	10 308,00 €	
21	21838	Autre matériel informatique	7212	6 660,00 €	
21	2188	Autres immobilisations corporelles	7212	796,32 €	
23	2315	Travaux en cours installations, matériel et outillage technique	7211	3 996,00 €	
23	2315	Travaux en cours installations, matériel et outillage technique	7212	3 240,00 €	
23	2315	Travaux en cours installations, matériel et outillage technique	7213	45 937,23 €	
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7213	27 000,00 €	
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7212	10 000,00 €	
024	024	Produit de cession d'éléments d'actif	01		104 500,00 €
13	1311	Etat et établissements nationaux	020		43 143,00 €
		total section d'investissement		224 443,95 €	224 443,95 €

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001189-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/06/2023

Retour Préfecture : 29/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

004. INSTITUTION DE LA TAXE DE SEJOUR

VU l'article L.5211-21-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L.2333-26 et suivants, R.2333-43 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'opportunité offerte à la CCPHVA d'instituer la taxe de séjour sur son territoire dans le cadre de sa politique de soutien au tourisme, de préservation et de gestion des espaces naturels ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- DECIDE d'instituer la taxe de séjour sur le territoire communautaire à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- DECIDE d'assujettir les natures d'hébergement suivantes à la taxe de séjour « régime réel » et de fixer les tarifs suivants :

Catégorie d'hébergement	Tarif 2024
Palaces	4.60 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3.30 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2.50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.60 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1.00 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20 €

- ADOPTER le taux de 5 % applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement ;
- FIXER le loyer minimum, à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour, à 5 € par jour ;
- FIXER la période de perception de la taxe du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année ;
- FIXER les dates de reversement de la taxe par les hébergeurs au 15 juillet au plus tard pour les taxes perçues lors du 1^{er} semestre de l'année et au 15 janvier au plus tard pour les taxes perçues lors du 2nd semestre de l'année.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001190-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/06/2023

Retour Préfecture : 29/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

005. CESSION D'ELEMENT D'ACTIF BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M57 qui a posé le principe d'une responsabilité conjointe de l'ordonnateur et du comptable pour le suivi des immobilisations ;

VU la circulaire NOR INTB1501664J du 27 mars 2015 relative aux modalités de recensement des immobilisations et à la tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif ;

CONSIDERANT l'intérêt porté par la société RE BOM pour l'acquisition du camion benne hors d'usage et immatriculé AD177JQ ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- DECIDE de céder les éléments d'actif suivants :

N° inventaire	Bien	Valeur brute	Acquéreur	Prix de cession
2009/21757/028116	Camion BO Premium Et benne AD177JQ	40 888.50 €	RE BOM ZA du Champs de Mars 57 270 RICHEMONT	1 500 €

- AUTORISE le Président à signer tous documents à cet effet.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

**006. CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAUT VAL D'ALZETTE
A L'EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - REPORT EN VAGUE 3**

VU la délibération n°4 en date du 15 septembre 2021 adoptant le référentiel budgétaire et comptable M57 et actant la candidature de la CCPHVA à l'expérimentation du Compte Financier Unique ;

CONSIDERANT la demande de report en vague 3 de l'expérimentation du Compte Financier Unique émise par la Direction Générale des Finances Publiques ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- DECIDE de candidater à l'expérimentation du Compte Financier Unique au titre de l'année 2023 ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cette mise en œuvre.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

007. ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS EN 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- PREND ACTE de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette pour l'année 2022.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

009. MODIFICATION DE LA DELIBERATION DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.210-1, L.211-1, L.211-2 ;

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe ;

CONSIDERANT les statuts de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette et plus particulièrement ses compétences « Aménagement de l'espace » et « Développement économique » ;

CONSIDERANT les délibérations communautaires n°8 du 24 juin 2014, n°8 du 8 mars 2017, n°5 du 6 juillet 2017, n°4 du 25 février 2020 et n°9 du 2 décembre 2020 ;

CONSEDERANT la modification apportée à la délibération n°9 du 2 décembre 2020 par la présente délibération ;

CONSIDERANT le Projet Stratégique et Opérationnel révisé de l'EPA Alzette-Belval et notamment les zones de l'Opération d'Intérêt National, dont les 27 zones d'aménagement de l'Etablissement Public d'Aménagement Alzette-Belval et les anciens secteurs de l'OPAH-RU ;

CONSIDERANT les délibérations du Conseil d'Administration de l'EPA Alzette-Belval du 7 février 2014 et du 28 juin 2019 ;

CONSIDERANT que cette préemption peut s'exercer en vue de réaliser un équipement ou une opération d'aménagement répondant aux objectifs définis à l'article L.300-1 du Code de l'urbanisme.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- DONNE délégation aux communes membres de la CCPHVA pour l'exercice du Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du PLUiH ;
- DONNE délégation au Directeur de l'Etablissement Foncier de Grand Est sur les 27 zones d'aménagement de l'Etablissement Public d'Aménagement Alzette-Belval et sur les anciens secteurs de l'OPAH-RU ;
- DONNE délégation au Président de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette sur les zones d'activités suivantes : Zone 2AUya à Aumetz et Zone 1AUX à Villerupt ;
- DONNE pouvoir au Président de la Communauté de Communes pour la mise en œuvre de la présente décision ;
- PRECISE que la présente délibération sera annexée au PLUiH.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001192-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

010. AVENANT CONVENTION SEQUOIA POUR LA RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la loi ELAN actant la mise en place du décret tertiaire ;

CONSIDERANT le bureau communautaire du 7 septembre 2021 ;

CONSIDERANT le conseil communautaire du 16 décembre 2021 autorisant le Président à signer la convention ;

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau communautaire du 13 juin 2023 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- DECIDE de transférer à la CCCPH le budget non consommé par la CCPHVA pour qu'elle puisse bénéficier des subventions pour ses projets complémentaires conformément au tableau ci-après :

Tableau récapitulatif	Montant initial du projet CCPHVA	Montant modifié du projet CCPHVA	Montant de projet transféré à la CCCPH
Lot n°1 Études techniques	62 500,00 €	38 618,75 €	23 881,25 €
Lot n°2 Ressources humaines	26 000,00 €	0,00 €	26 000,00 €
Lot n°3 Outils de suivi de consommation énergétique	12 565,00 €	6 000,00 €	6 565,00 €
Lot n°4 Maîtrise d'œuvre	- €	- €	- €
Total du projet	101 065,00 €	44 618,75 €	56 446,25 €

- PRÉVOIT les crédits correspondants au budget 2023 et suivants ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs au projet.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays HAUT VAL d'ALZETTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001193-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

011. CONVENTION RE-FASHION CCPHVA 2023

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place une nouvelle convention ;
VU la convention type annexée ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- AUTORISE monsieur le Président à signer la convention avec la société Eco TLC ;
- PREVOIT les recettes et dépenses au budget 2023 et suivants ;
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

012. CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT D'UNE ETUDE DE RECENSEMENT DES INVESTISSEMENTS NECESSAIRES EN MATIERE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

VU le projet stratégique et opération de l'Etablissement public d'aménagement d'Alzette-Belval ;

VU la nécessité de recenser les investissements indispensables en matière d'alimentation en eau potable et accessoirement d'assainissement ;

CONSIDERANT le transfert de compétence au 1^{er} janvier 2026, en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- APPROUVE les termes de la convention relative au financement d'une étude de recensement des investissements nécessaires en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- APPROUVE la participation financière selon la clé de répartition du plan de financement proposé qui fixe la participation de la CCPHVA à 1/3 du coût global ;
- INSCRIT au budget 2023 les crédits nécessaires ;
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

013. SIGNATURE DU MARCHÉ DE FOURNITURE, IMPRESSION ET LIVRAISON DE SACS TRANSLUCIDES POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n°005 du 12 juillet 2020 désignant les membres de la commission d'appel d'offres ;

VU la délibération n°006 du 12 juillet 2020 fixant les délégations du conseil communautaire, notamment en matière de marchés et d'accords-cadres, modifiée par la délibération n°009 du 13 décembre 2022 ;

VU l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 juin 2023 ;

CONSIDERANT le présent exposé ;

CONSIDERANT que la CCPHVA a lancé une consultation pour la fourniture, impression et livraison de sacs translucides pour la collecte des emballages recyclables ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise PTL pour la fourniture, impression et livraison de sacs translucides pour la collecte des emballages recyclables pour une durée d'un an avec possibilité de trois reconductions tacites d'un an. Le montant maximum annuel de commandes est de 120 000 € HT.
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001195-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER , Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

014. REORGANISATION DE SERVICE PETITE ENFANCE

VU l'avis favorable du comité social en date du 31 mai 2023 ;

CONSIDERANT que les modalités de réorganisation du service petite enfance sont validées par les partenaires institutionnels ;

CONSIDERANT la nécessité de retrouver un service public proche, simple et efficace ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A MAJORITE DES VOTANTS

(Contre : 8 - CANZERINI SALVADOR Hélène (2), PETITCLAIR Guillaume (2), COUGUILLE Marie-Ange (2), PETRAUSKAS Daniel (2))

- APPROUVE la réorganisation du service petite enfance ;
- DONNE tout pouvoir au Président pour signer tous documents relatifs à ce changement et assurer l'application effective de cette délibération.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays HAUT VAL d'ALZETTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001196-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

015. EXTENSION DU PERIMETRE COMPETENCE PETITE ENFANCE

CONSIDERANT le projet de réorganisation du service petite enfance ;

CONSIDERANT le besoin de créer un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) pour les familles du territoire ;

CONSIDERANT la validation du projet de création d'un LAEP par les partenaires institutionnels.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A MAJORITE DES VOTANTS

(Contre : 8 - CANZERINI SALVADOR Hélène (2), PETITCLAIR Guillaume (2), COUGOUILLE Marie-Ange (2), PETRAUSKAS Daniel (2))

(Pour : 23)

- VALIDE l'extension du périmètre de la compétence petite enfance, limitée à la création d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) ;
- DONNE tout pouvoir au Président pour signer tous documents relatifs à ce changement et assurer l'application effective de cette délibération.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

016. SUBVENTION A L'ASSOCIATION SENTIER DE MEMOIRE DE THIL

VU le projet culturel du territoire et le soutien aux initiatives créatrices et associatives ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission culturelle ;

Monsieur Stéphan BRUSCO ne prend pas part au vote.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS
(Ne prend pas part au vote : 2 – BRUSCO Stéphan (2))**

- APPROUVE la demande de subvention de 1 500 € de l'association Sentier de Mémoire de Thil ;
- INSCRIT les crédits au budget.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001198-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

017. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SOLIDARITUDE

VU le projet culturel du territoire et le soutien aux initiatives créatrices et associatives ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission culturelle ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- APPROUVE la demande de subvention exceptionnelle de 500 € de l'association Solidaritude à Villerupt ;
- INSCRIT les crédits au budget.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001199-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

018. SUBVENTION A L'ECOLE DE MUSIQUE DIAPASON POUR SON ORCHESTRE PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

VU l'intérêt du projet dans la continuité d'Esch2022 Capitale Européenne de la Culture ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission culturelle ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

(Abstentions : 7 - GUILLOTIN Bruno (2), FATTORELLI Viviane, BOUMEDINE Sarah, MATTUCCI Gérald (2), FRIIO Marie-Rose)

- APPROUVE la demande de subvention exceptionnelle de 8 990 € de l'école de musique Diapason pour son orchestre ;
- INSCRIT les crédits au budget.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-0000001185-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/06/2023

Retour Préfecture : 29/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
17 = Nombre de conseillers présents
14 = Conseillers représentés
31 = Total des votes
Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER , Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

019. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU POSS PISCINE PIERRE DE COUBERTIN

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le Code du sport et notamment l'article A322-12 ;

CONSIDERANT la décision du conseil communautaire relative à la prise de compétence de la Piscine Pierre de Coubertin par la CCPVHA, dès le 1^{er} janvier 2023 ;

CONSIDERANT les délibérations n°012 du 13 décembre 2022 et n°014 du 11 avril 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place une vidéoprotection et d'intégrer ce dispositif dans le règlement intérieur de la piscine.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE la modification du règlement intérieur de la piscine communautaire Pierre de Coubertin en ajoutant le point suivant :

VIII – SYSTEME DE VIDEOPROTECTION (VERISURE)

Arrêté préfectoral n°2023/0081 du 21/04/2023 portant autorisation partielle d'un système de vidéoprotection pour la piscine intercommunale Pierre de Coubertin.

Article 31 - Les finalités du système d'alarme et de vidéoprotection sont :

- La sécurité des personnes
- La prévention des atteintes aux biens
- La protection des bâtiments publics

Article 32 - La caméra intérieure Arlo filmera l'intérieur de la piscine hors sanitaires et vestiaires. Des panneaux d'information sont apposés sur les lieux d'implantation des dispositifs de manière à être visibles par les personnes avant de pénétrer dans la zone de télésurveillance.

Article 33 - Le stockage des images : Verisure met à la disposition de la CCPHVA un espace sécurisé sur son site internet et son application.

La réglementation française prohibe la conservation d'images ou vidéos issues d'un système de vidéoprotection plus d'un mois sauf si une procédure pénale est ouverte à la suite d'un incident. Verisure aura accès aux données issues des dispositifs en cas de déclenchement d'alarme, afin de fournir le service de télésurveillance, les données pouvant être partagées avec les forces de l'ordre, les services publics d'urgence compétents ainsi que l'agent de sécurité privée partenaire.

Article 34 - L'accès aux images et vidéos est réservé aux personnes habilitées. En l'occurrence, il y a 2 personnes de la société, responsables d'activité-télésurveillance, ainsi que Madame WY SOCKI Laurence, agent de la CCPHVA et responsable de l'établissement équipé de la vidéoprotection

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et conventions relatifs au fonctionnement de la piscine et à prendre tout acte de gestion lié à la compétence de la piscine Pierre de Coubertin ;
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

057-245701404-20230628-000001201-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2023

Retour Préfecture : 30/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER , Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

020. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CCPHVA

VU le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS (Abstentions : 2 - GUILLOTIN Bruno (2))

- APPROUVE le tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette conformément au tableau ci-dessous :

EMPLOIS

Grades	Catégorie	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Nombre de postes ouverts	Nombre de postes à supprimer	Nombre de postes à créer	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes vacants
		TC	TNC					
Emplois fonctionnels 20 000 à 40 000 habitants								
DGS	A	X		1	0	0	1	0
Filière Administrative								
Attaché Principal	A	X		3	0	0	2	1
Attaché	A	X		10	0	0	8	2
Rédacteur Principal 2ème classe	B	X		1	0	0	1	0
Rédacteur	B	X		1	0	0	1	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	X		2	0	0	1	1
Adjoint Administratif	C	X		4	1 à 8h45	0	2	1
			X			0		
Filière Technique								
Ingénieur Principal	A	X		1	0	0	1	0
Ingénieur	A	X		2	0	0	1	1
Technicien	B	X		2	0	0	1	1
Agent de Maitrise Principal	C	X		0	0	1	0	1
Agent de Maitrise	C	X		6	0	0	5	1

Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	X		9	3	0	3	3
Adjoint Technique	C		X	29 + 1 à 24h + 1 à 20h	3 + 1 à 20h	1 à TNC 28h	25 + 1 à 24h	3
		X						
Adjoint technique 1ère classe	C	X		1	1	0	0	0
Agent technique principal		X		1	1	0	0	0
Agent technique principal		X		1	1	0	0	0
Agent technique qualifié		X		1	1	0	0	0

Filière Animation

EJE	A	X		4	0	0	2	2
Adjoint d'Animation Principal 1ère classe	C	X		0	0	1	0	1
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	C	X		1	0	0	1	0
Adjoint d'Animation	C	X		10	0	0	10	0

Filière Médico-Sociale

Puéricultrice cadre de santé	A	X		1	1	0	0	0
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	A	X		1	1	0	0	0
Infirmière en soins généraux	A	X		2	0	0	2	0
Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure	B	X		2	0	0	2	0
Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	X		7 + 1 à 24h	0	0	7 + 1 à 24h	0
			X					

Filière Sportive

Educateur des APS principal de 1ère classe	A	X		1	0	0	1	0
Educateur des APS principal de 2ème classe	A	X		1	0	0	1	0
Educateur des APS	A	X		2	0	0	1	1

Total	110	13	3	81	19
-------	-----	----	---	----	----

- PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la CCPHVA sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente ;
- PRECISE qu'un poste créé sera assorti d'une suppression du poste occupé ;
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours ;
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

021. CREATION DE TROIS POSTES PERMANENTS

Sur proposition de Monsieur le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des effectifs de la collectivité ;

CONSIDERANT la nécessité pour la CCPHVA de créer 3 emplois permanents afin d'assurer les règles relatives aux parcours professionnels notamment en matière d'avancement ainsi que la pérennisation d'un poste à temps non complet à 28 heures hebdomadaires conformément au besoin permanent.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS (Abstentions : 2 - GUILLOTIN Bruno (2))

- DECIDE d'adopter la proposition de création des 3 postes suivants :
 - 1 agent de maîtrise principal
 - 1 adjoint d'animation principal de 1ère classe
 - 1 adjoint technique à temps non complet (28h hebdomadaires)
- PRECISE que chaque nomination d'agent sera assortie d'une suppression de poste ;
- MODIFIE le tableau des effectifs de la CCPHVA ;
- INSCRIT les crédits correspondants au budget 2023 et suivants ;
- DONNE tout pouvoir u Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaients présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaients représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaients excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

022. CREATION DE DEUX POSTES D'APPRENTI

Sur proposition de Monsieur le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code du travail ;

VU la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail ;

VU la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

VU le décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public ;

VU le décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial ;

VU l'avis donné par le comité social ;

En cas d'apprentissage aménagé :

VU la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

VU le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- DECIDE le recours au contrat d'apprentissage ;
- DECIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2023/2024, 2 contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Nombres de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation	Coût de la formation (prise en charge 50% par le CNFPT)	Maître d'apprentissage
1	BTS Métiers des services à l'environnement	1 an 6 mois	11 400 €	Béatrice BOLZINGER
1	Diplôme EJE	3 ans	44 200 €	Sandrine DI LORENZO

- INSCRIT les crédits correspondants au budget 2023 et suivants ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le Centre de formation des apprentis ;
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

17 = Nombre de conseillers présents

14 = Conseillers représentés

31 = Total des votes

Convocation du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-huit du mois de juin à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGOUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

REHIBI Sébastien par CANZERINI SALVADOR Hélène, DESTREMONT Gilles par FATTORELLI Viviane, MEACCI Karine par BRUSCO Stéphan, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire par PETITCLAIR Guillaume, BELLUCCI Francine par FELICI René, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, GUSTIN-MAYERUS Valérie par BOURSON Jean-Jacques, NARCISI Myriam par PETRAUSKAS Daniel, POKRANDT Frédéric par LO PRESTI Carmelo, SPANIOL Paola par RISSER Patrick, SPIZAK Pierrick par COUGOUILLE Marie-Ange, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

REHIBI Sébastien, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, NARCISI Myriam, POKRANDT Frédéric, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel PETRAUSKAS

023. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la délibération N° 006 du 12 juillet 2020 relative à la délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président

Conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, par lequel le Président rend compte, à chaque réunion de l'organe délibérant, des décisions dans le cadre de sa délégation.

Dans ce cadre, Monsieur le Président informe qu'il a pris les décisions suivantes :

Date de la décision	Numéro de la décision	Compétence	Objet
23/01/2023	11/2023	HABITAT	Subvention habitat OPAH

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- PREND acte.

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER